

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 22 octobre 2021 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 12 OCTOBRE 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 08 novembre 2017.

2. MP ACHAT DÉTECTEUR GAZ – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat d'un détecteur gaz XAM 8000" via le marché SPF II/MAT/A-12-338-15 lot 2, à la société DRAGER SAFETY BELGIUM NV, Heide 10 à 1780 Wommel, pour le montant d'offre contrôlé de € 2.691,00 HTVA ou € 3.256,11, 21% TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

3. ACHAT DE 2 TÉLÉPHONES PORTABLES POUR REMPLACEMENT – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de deux téléphones portables via le marché Forcms-GSM-112.99.0, article COREM4, à la société VANDENABEELE S.A., Kortrijkstraat 174 à 8770 Ingelmunster, pour le montant d'offre contrôlé de € 447,94 hors TVA ou € 542,00, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/124-01.

3.A. TÉLÉPHONIE – RENOUELEMENT ABONNEMENT – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le renouvellement d'abonnement de téléphonie pour 12 mois auprès de la société WIN SA, rue du Fort d'Andoy, 3 à 5100 Wierde, pour le montant d'offre de 5.153,84 € HTVA ou 6.236,15 € TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire, article 351/123-11.

4. RÉPARATION ÉLÉVATEUR YVOIR – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation de l'élévateur du poste d'Yvoir auprès de la SA DL Service à Harelbeke, pour un montant de € 5.932,81 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98.

5. RÉPARATION ÉLÉVATEUR PHILIPPEVILLE – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation de l'élévateur du poste de Philippeville auprès de la SA DL Service à Harelbeke, pour un montant de € 8.086,25 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98.

6. FORMATION « PLONGEUR EN EAU VIVE » - COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'offre de formation SRT de Condor Safety S.A., selon le devis du 20 octobre 2021, qui s'élève à € 6.400,00 hors TVA ou € 7.744,00, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/123-17.

7. DROITS CONSTATÉS – NON-VALEURS 2015-2020

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'autoriser le comptable spécial à ne plus exposer de frais en vue de recouvrer les redevances reprises aux articles détaillés dans la liste jointe au dossier liée aux années 2015 à 2020, pour un montant total de 19.525,67 € ; De porter en non-valeurs les montants y afférents et ce pour les motifs invoqués ci-dessus ainsi que dans le but de présenter une situation comptable et budgétaire conforme aux situations constatées.

8. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – DÉMISSION VOLONTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un caporal-pompier volontaire au Poste de Florennes, à la date du 30 novembre 2021.

9. PERSONNEL ADMINISTRATIF – DEMANDE PROLONGATION CRÉDIT TEMPS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder une prolongation du crédit-temps d'1/5 temps à un agent administratif jusqu'au 18 avril 2022.

10. REPAS DE SAINTE-BARBE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de participer financièrement au repas pour la Sainte-Barbe uniquement le jour prévu du congé, soit le 03/12/2021.

11. PROJET ZP FLOWAL – ASSOCIATION PROPOSÉE AVEC DINAPHI

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de reporter ce point à la prochaine réunion et de solliciter une estimation budgétaire.

12. RAPPORT TRIMESTRIEL – 3^E TRIMESTRE 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone prend connaissance du rapport trimestriel du Commandant pour le 3^e trimestre 2021.

13. PROPOSITIONS POUR LE CONSEIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la préparation de plusieurs dossiers logistiques et administratifs pour un prochain Conseil de zone.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

